

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Centre-Val de Loire dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre Ouest
61, rue du Mûrier
37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
02.47.05.28.67
maximilien.pellereau@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



COMMUNE DE SAINT-MAUR SUR LE LOIR

1, rue de la Mairie
28800 SAINT-MAUR SUR LE LOIR
02.37.47.28.54
mairie.stmaursurleloir@orange.fr

NOS PARTENAIRES



Document imprimé avec le concours de
Crédit Agricole Val de France



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DES

**vitraux et de la
toiture de l'église**

de Saint-Maur sur le Loir



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Saint-Maur sur le Loir - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

Située dans un site très pittoresque, à quelques pas du Loir, la petite église de Saint-Maur remonte dans ses parties les plus anciennes au 12^{ème} siècle, dont elle possède un beau portail roman. Elle a subi au cours des siècles de nombreux remaniements.

Un incendie, probablement au cours du 17^{ème} siècle, consuma l'église avec son clocher, dont la flèche était, dit-on, assez élevée pour faire apercevoir des environs l'endroit où elle se trouvait.

Le clocher actuel abrite une cloche datant de 1635 portant l'inscription : « Nous fûmes faites pour servir l'église de Monseigneur Saint-Maur ».

La nef, simple et rectangulaire, avec une voûte en bois, est renforcée à l'extérieur par quelques contreforts. Elle est séparée du chœur par une petite clôture en bois

À l'intérieur, on peut découvrir un tableau du Christ, ainsi qu'un très beau tableau du 17^{ème} siècle, « Vierge à l'enfant », incorporé dans les boiseries, à gauche du chœur. Deux statues en bois datant du 16^{ème} siècle représentent Sainte-Barbe et Saint-Maur.

Le retable est de la fin du 16^{ème} siècle avec tabernacle incorporé.

À l'extérieur, on distingue une statue en pierre de Saint-Maur, patron de la paroisse, statue très naïve.

LE PROJET

Nous avons réalisé d'importants travaux ces dernières années, principalement l'enduit extérieur, l'installation électrique intérieure et la mise en valeur par un éclairage extérieur.

Notre projet consiste à restaurer les vitraux, très abimés, afin de leur redonner tout leur éclat. Nous allons également réaliser la restauration de la charpente et de la couverture de la nef.

Ainsi sera préservé ce patrimoine.

| | |
|-----------------------------|------------|
| Montant des travaux | 43 150 € |
| Objectif de collecte | 25 000 € |
| Début des travaux | début 2019 |

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de
l'église de Saint-Maur sur le loir

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60459

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :
Fondation du patrimoine - Eglise de Saint-Maur sur le Loir

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

| | 50 € | 200 € | 500 € |
|--|--------|-------|-------|
| Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu | 17 € | 68 € | 170 € |
| <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small> | | | |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière | 12,5 € | 50 € | 125 € |
| <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small> | | | |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés | 20 € | 80 € | 200 € |
| <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small> | | | |

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Toute aide est précieuse ! A partir de 3 695 €, une subvention liée au succès de la collecte pourra être accordée.



© Ville de Saint-Maur sur le Loir